

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance spéciale du Conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs, sise au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs à Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0, tenue le 7 juin 2012 à 19h00 au lieu et à l'heure ordinaires des séances spéciales :

Sont présents : Messieurs Serge Grégoire, Jacques Geoffrion, Sylvain Charron, André Lavallée, ainsi que Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Ducharme, maire.

Est également présent Madame Lise LeBrun, adjointe administrative.

L'avis spécial de convocation a dûment été signifié à Monsieur Claude Ducharme, maire, Messieurs Serge Grégoire, Jacques Geoffrion, Sylvain Charron et André Lavallée, conseillers ainsi que Mesdames Monique Monette-Laroche et Luce Lépine, conseillères.

À 19h05, le maire déclare la séance ouverte.

Absente : Madame Luce Lépine, conseillère.

Ordre du jour

1. Avis de motion du règlement numéro 309-2012 décrétant l'exécution de travaux estimés à 182 743\$ pour rendre conforme le chemin des Cardinaux, dans le but de le municipaliser et d'autoriser un emprunt
2. Acquisition du chemin des Cardinaux
3. Période de questions
4. Levée de la séance spéciale

Avis de motion -
règlement 309-2012
décrétant l'exécution de
travaux estimés à
182 743\$ pour rendre
conforme le chemin des
Cardinaux, dans le but
de le municipaliser et
d'autoriser un emprunt

Avis de motion est donné par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, de la présentation à la prochaine séance du conseil du règlement numéro 309-2012 décrétant l'exécution de travaux estimés à 182743\$ pour rendre conforme le chemin des Cardinaux, dans le but de le municipaliser et d'autoriser un emprunt.

Une dispense de lecture est demandée et tous les conseillers déclarent avoir reçu une copie dudit règlement.

No 4049-06-12
Acquisition du
chemin des
Cardinaux

Attendu la demande de municipalisation du chemin des Cardinaux;

Attendu l'adoption prochaine du règlement numéro 309-2012 décrétant l'exécution de travaux estimés à 182 743\$ pour rendre conforme le chemin des Cardinaux, dans le but de le municipaliser et d'autoriser un emprunt.

Séance spéciale du 7 juin 2012

Il est proposé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère, appuyée par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Carole Forget, notaire pour la préparation de l'acte d'acquisition dudit chemin des Cardinaux (lot 1921137).

D'autoriser le maire et le directeur général à signer ledit acte d'acquisition ainsi que tous documents s'y rapportant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c.c. : Technicienne à la comptabilité
Me Carole Forget, notaire

Période de questions

Aucun public.

No 4050-06-12
Levée de la séance spéciale

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité de clore à 19h40 la présente séance spéciale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Claude Ducharme
Maire

Lise LeBrun
Adjointe administrative